

CHANOINE PÉRENNÈS
AUMONIER DE L'HOPITAL DE QUIMPER

COADRY

en Scaër



MONOGRAPHIE
ARCHEOLOGIQUE & HISTORIQUE



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7, RUE DES GENTILSHOMMES



BB
n
SCAËR

IMPRIMATUR :

Quimper, le 9 mai 1926.

A. COGNEAU,

Vicaire général.

Diocèse de
Quimper & Léon

Document numérisé en 2015

Coadry en Scaër

Le voyageur qui sort de Scaër et prend la direction du Nord aperçoit sur sa gauche, après avoir fait trois kilomètres, une vieille croix celtique de granit. Non loin de cette croix s'élevait jadis la chapelle de *Sant-Thaï*. La fontaine du Saint existe toujours, mais de la chapelle il ne reste plus trace. A deux kilomètres plus loin, parmi les arbres, une autre chapelle dresse sa masse grisâtre et son petit clocher à jour, au-dessus de quelques rares maisons: c'est Coadry.

D'où vient ce nom de Coadry? — Plusieurs essais d'explication ont été proposés. Les uns font dériver le mot du latin *quadrivium*, qui désignerait les pierres *croisées* qu'on trouve en abondance au hameau de Coadry.

D'autres, à bon droit semble-t-il, préfèrent une étymologie celtique. Il y a en effet en Scaër un Coatloc'h (Bois du lac), un Coatforn, un Coatcaouran, etc... La forme primitive du mot est d'ailleurs Couëdry (1), et montre bien qu'il faut conserver ici le terme breton *Coat*.

Quelques-uns expliquent Coadry par *Coat-Re*, « Bois du Roi », mais on aurait dit plutôt: *Coat-Roue*. D'autres suggèrent que le mot n'est qu'une corruption de *Coat-Christ*, « Bois du Christ ». Une dernière explication veut que Coadry signifie *Coat tri hent*, « Bois des trois chemins ». A Coadry même, sur la route de Scaër à Château-neuf deux voies font embranchement, dont l'une mène à Coray et l'autre à Tourc'h. Dans la prononciation du mot, la syllabe finale *hent* sera tombée.

(1) Acte de 1607 (Arch. départ. du Finist.).

LA CHAPELLE

Architecture et mobilier

La nef de la chapelle, d'un roman primitif, remonte au ^xi^e siècle. De chaque côté, quatre arcades en plein cintre reposent sur de petites piles rectangulaires avec simples tailloirs sur les faces Est et Ouest (1).

Les arcades ogivales du chœur, plus modernes, s'appuient sur des piliers octogonaux. Un arc diaphragme relie le chœur et la nef.

Le chevet de la chapelle est plat, les murs latéraux sont sans pignons.

Sur la façade Ouest se dresse un clocher cornouaillais à meneau vertical.

Cette façade fut remaniée vers la fin du ^{xvii}e siècle, comme l'indique l'inscription.

1691
MISSIRE RENE
MORVESEN
RECTEUR

Le nef est ornée à l'intérieur, au-dessus des arcades, de fresques dues au pinceau de l'alsacien Fischer.

A gauche: l'Annonciation, — la Visitation, — la Nativité, — la Présentation au temple, — la Fuite en Egypte, — Jésus au milieu des docteurs, — Jésus et la Samaritaine.

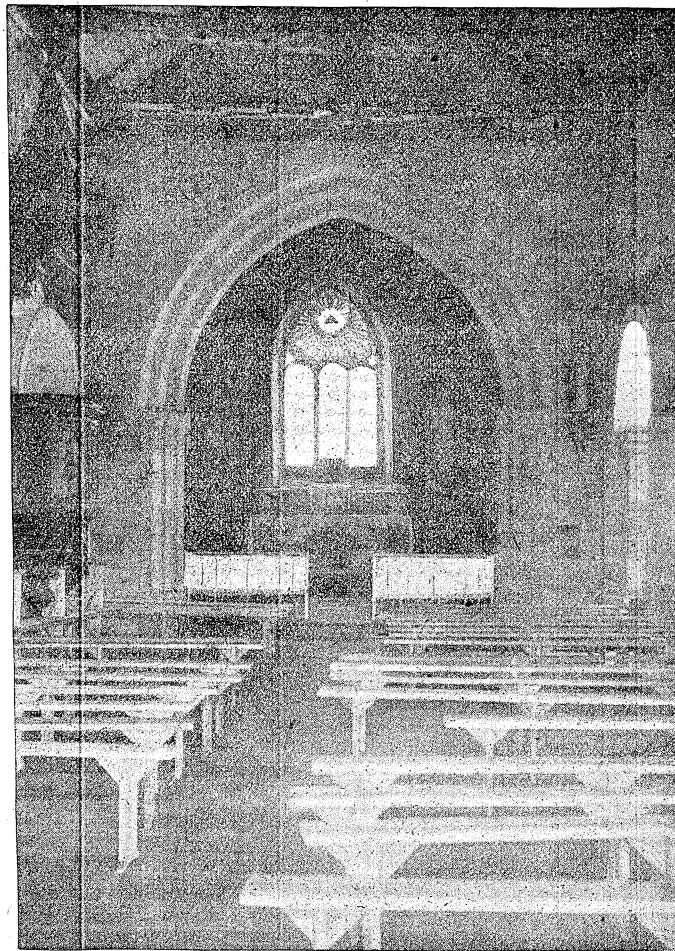
A droite: La Cène, — Jésus au jardin des Oliviers, — Jésus devant Pilate, — Jésus flagellé et couronné d'épines, — Jésus portant sa croix, — Jésus attaché à la croix, — Jésus ressuscité (2).

En 1720 on voyait sur les murailles « plusieurs peintures de fleurs et de figures représentant la Passion de N.-S. et plusieurs autres histoires sacrées. » (3)

(1) Notes de M. Waquet.

(2) Ces fresques dont le Musée de Brest conserve les cartons sont déjà bien endommagées par l'humidité.

(3) Guillotin de Courson, *La Commanderie de la Feuillée et ses annexes*.



Le maître-autel

Le maître-autel de la chapelle est dominé par une vitre au tympan flamboyant.

Au fronton de l'autel est représentée en sculpture la dernière Cène de Jésus avec ses Apôtres. Ceux-ci sont au

nombre de onze; Judas n'y est pas. Sur la table pascalle on voit un calice, un agneau et une aiguière, celle qui, sans doute; servit au lavement des pieds.

A gauche, du côté de l'Evangile, dans une niche latérale, est la statue en pierre de Notre-Dame de Coadry, *Itron Varia Coadry*. La Vierge porte sur la tête une couronne, dans la main un sceptre, et tient l'Enfant Jésus debout sur ses genoux.

Au-dessus, un tableau représente le Christ portant sa croix.

Dans une niche latérale à droite, du côté de l'Epître, se trouve une statue en granit de celui qu'on appelle *An Aotrou Christ*. Le Sauveur, drapé d'un manteau écarlate, porte la couronne. Dans sa main gauche il tient le globe du monde, tandis que sa main droite est levée pour bénir. C'est le Christ-Roi.

Au-dessus, un tableau figure l'*Ecce Homo*.

Au frontispice de l'autel le Père Eternel apparaît, dans la hauteur, portant le globe de l'univers.

Sur la droite du maître autel, se trouve un autel latéral dédié à Sainte Anne. Il est orné de deux statues: saint Joachim à gauche, et sainte Anne à droite. L'aïeule vénérable du Sauveur a la tête légèrement tournée.

Non loin de l'autel Sainte Anne, adossée à la paroi latérale de la chapelle, une statue en granit représente la Sainte Vierge drapée d'un manteau vert et portant le petit Jésus. Au socle nous lisons: *Intron Varia Kergornec*.

Les mères chrétiennes demandent à la Vierge de Kergornec le lait voulu pour nourrir leurs enfants.

Monsieur le chanoine Abgrall signale deux autres statues de N.-D. de Kergornec, l'une à la Forest-Fouesnant, dans une niche au côté Nord du maître-autel, l'autre à Gestel, invoquée par les nourrices et les mères de famille (1).

A main gauche du maître-autel un petit autel est surmonté d'une crèche représentant le mystère de la Nativité, et qui paraît de la fin du xvr^e siècle (2).

Dominant ce groupe de personnages, un autre groupe très curieux représente le Mystère de la Rédemption, de-

puis Adam jusqu'à Jésus. C'est aussi, semble-t-il, une œuvre de la fin du xvr^e siècle.

Panneau de gauche: Adam et Eve, logés pour ainsi dire dans un arc de cercle formé par le corps du serpent, puis le Père Eternel revêtu d'un manteau rouge, chassant nos premiers parents d'un geste de la main droite qui tient un long glaive.

Panneau central: Le Christ en croix, accompagné de la Sainte Vierge et de saint Jean.

Panneau de droite: Le Christ glorieux revêtu d'une robe rouge, assis, les mains étendues. Ce n'est point, comme on l'a dit, le Christ sortant glorieux du tombeau, mais le Christ-Roi assis dans le ciel à la droite de son Père.

Dans une encoignure, à droite de ce groupe, est perdu dans l'ombre un grand saint Jean Baptiste en granit, portant un agneau. C'est bien lui, à n'en pas douter, le patron primitif de la chapelle *Saint-Jan de Couëdry*.

A gauche, saint Laurent tenant d'une main un gril, de l'autre la palme de la victoire.

Un peu plus bas, toujours dans la partie Nord de la chapelle, un Christ mesurant 1 m. 55 de longueur est couché sur un coffre qui lui sert de lit funèbre (1). Ses plaies sont béantes, sa tête couronnée d'épines repose sur un coussin rouge.

Ce Christ couché, d'après M. Waquet, date du xvr^e siècle.

Plus bas, on voit appendu à la muraille un tableau représentant le voile de Véronique.

Non loin de là du même côté Nord, un enfeu renferme une *Mise au tombeau* du xviii^e siècle.

Un Christ long de 1 m. 55 est étendu sur un linceul. A la tête un ange soutient le linceul, aux pieds un autre ange se tient les bras croisés. Tous deux ont le visage empreint de tristesse.

Ce groupe est dominé par un large panneau où sont sculptés divers instruments de la Passion.

Au plan supérieur, l'aiguière qui servit à Pilate pour le lavement des mains, le voile de Véronique, le coq.

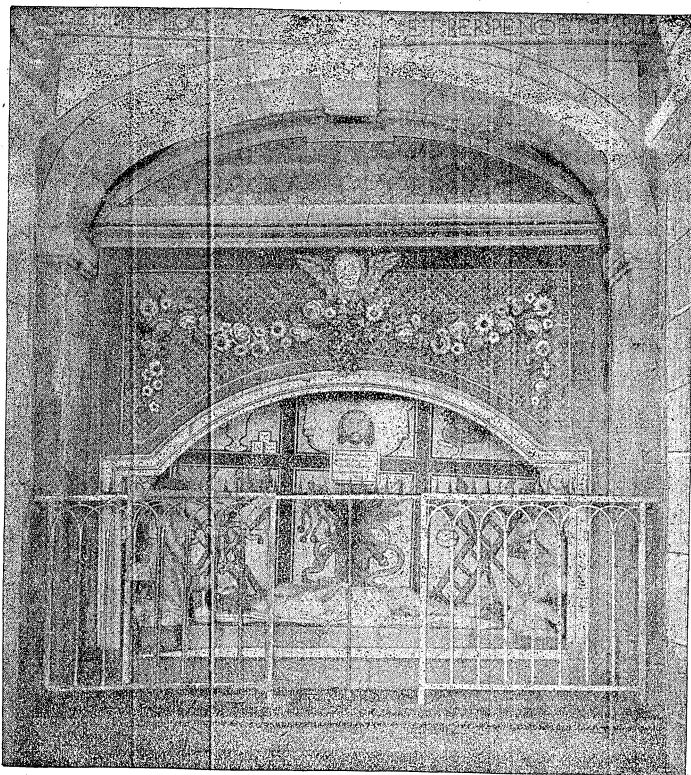
Au plan inférieur, deux torches, une épée, un glaive,

(1) 4^e Congrès Marial du Folgoët, 1915, Quimper, de Kérangal, p. 415.

(2) Note de M. Waquet.

(1) Ce bahut s'appelle en breton *eur vascâon*.

les fouets, la colonne, les cordes, un fouet en lanières et en genêt, l'échelle, la lance, l'éponge, la bourse de Judas, puis une main noire, la main sans doute du valet qui souffleta Jésus.



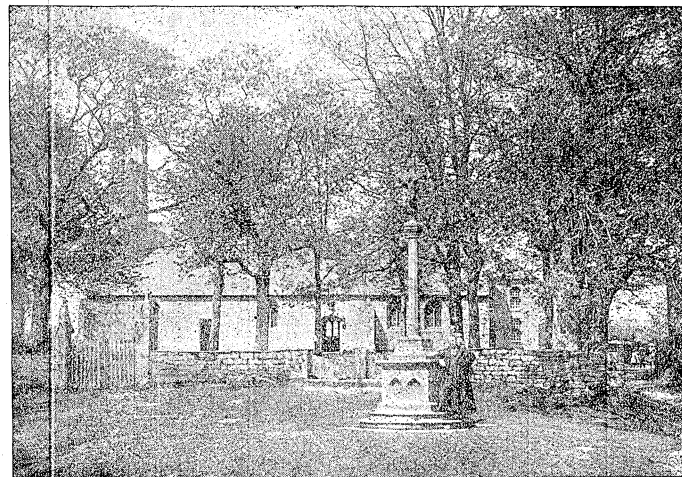
Mise au Tombeau³ (XIII^e siècle)

Au-dessus du tombeau on lit cette inscription:

F: DV: TE: DE: MI: MI: FLOCH: CHA: ET: BER:
PENCOET: FAB: L'AN 1749.

C'est-à-dire: Fait du temps de Messire Michel Floch chapelain et Bernard Pencoët fabrique l'an 1749.

Quelques autres statues décorent la chapelle: sainte Catherine avec sa roue et son glaive, non loin du tombeau; saint Maudet, costumé en pèlerin (1); sainte Apolline tenant d'une main des tenailles (2), de l'autre la palme de la victoire; sainte Thérèse en habit de Carmélite (3); saint Aler en évêque, tenant une crosse de la main gauche, et de la droite un pied de cheval.



La chapelle et le calvaire⁴

« Le premier jour de l'an 1715, furent bénites les deux cloches de Coadry, la grande cloche qui fut nommée par Henri Carer et François Coadic, de Kervars, s'appelle Henry-François, et la petite s'appelle Alain-Jean, qui fut nommée par Jean-Alain Le Bihan, du Couldry, et Françoise Quemeré, de Kerhuon. » (4)

(1) Saint Maudet est invoqué pour la guérison de ce qu'on appelle *Drouk Sant Vaudé*, le mal de Saint Maudet. C'est une enflure que l'on a au genou ou au pied.

(2) On prie cette Sainte pour les maux de dents.

(3) Cette sainte Thérèse ressemble beaucoup à la sainte Candide de l'église paroissiale de Scaër.

(4) Archives communales de Scaër.

A quelques mètres de la chapelle, au bord de la route de Rosporden, on remarque un calvaire plutôt moderne, puis deux vieilles croix celtiques de granit. Suivant une tradition locale ces deux croix auraient été transférées à Coadry du voisinage de *Sant-Thaï* où, précédemment, elles se trouvaient.

Historique

La chapelle Saint-Jan de Couëdry, ainsi appelée dans un acte de 1607 (1), dépendait de la Commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (2). Chaque année le Recteur de Scaër devait verser au Commandeur de Quimper une partie des oblations faites à la chapelle (25 livres en 1720).

En 1646 une châtelaine du manoir voisin de Trévalloët fut inhumée dans le chœur de la chapelle. Voici son épitaphe gravée sur une plaque de marbre blanc :

Ci-gît: Haute et puissante Dame
De Coatanner, Marquise de la Roche
Comtesse de Gournoaue, Vicomtesse du Curu
Baronne de Laz
Décédée en son château de Trévalloët
le 16 Février 1646

Réparé par son arrière-petite-fille
Mlle Tréouret de Kerstrat 1858

L'histoire mentionne deux Trévalloët comme appartenant au ^{xiv}^e siècle, Rollan et Hervé. Rollan était cousin de Hervé du Pont. Quant à Hervé de Trévalloët il épousa Catherine du Pont. Accusé devant l'évêque de Quimper et les inquisiteurs de Tours d'avoir envoûté Pierre de

(1) Arch. départ.

(2) Ces chevaliers formaient un Ordre hospitalier qui comprenait trois classes de religieux: les *chevaliers*, tous nobles, pour la défense armée des pèlerins et de tous les chrétiens; les *prêtres* pour le culte; les *frères*, dont les uns voués au soin des malades dans les hôpitaux, et les autres attachés au service des chevaliers dans les expéditions militaires. Il est certain que le culte de Saint Jean-Baptiste a été développé en Bretagne par les Templiers et Hospitaliers. Cf. Largillière, *Les Saints et l'organisation chrétienne primitive*, p. 24.

Kergorlé, il fut condamné et vit ses biens confisqués ainsi que ceux de sa famille. Il en appela à Jean XXII et à Benoît XII (1).

Les terres de Trévalloët et de Kervégant formaient le marquisat d'Euzenou, et nous en voyons les propriétaires exercer leurs droits de justice aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles. En 1665, les deux domaines furent unis en châtellenie en faveur de Vincent le Borgne de Lesquiffiou (2).

Vincent le Borgne se déclare en 1650 « fondateur et premier prééminencier de la chapelle Saint-Jan de Couëdry » et demande en cette qualité que ses droits soient reconnus avant que les paroissiens ne placent dans cette chapelle un tableau du Rosaire (3).

Le 29 septembre 1730, à la requête du Seigneur de Tambonneau, Commandeur de la Commanderie de la Feuillée, demeurant en son hôtel en la ville de Paris, paroisse de Saint-Sulpice, Maurice Sergent, de Rosporden, se transporte à Scaër et dresse un procès-verbal de la chapelle de Coadry.

« Avant de vacquer au mesurage le gouverneur s'étant présenté et nous ayant fait ouverture de la Porte, nous faisant observer que c'est une chapelle fort dévote et fréquentée d'un grand nombre de pèlerins nous y avons entrés fait nos prières à Dieu et ensuite procédant à notre visite avons vu que tout le dedans de la dite chapelle est magnifiquement orné, les autels ayant des Retables tous dorés, Toutes les vitres en bon Estat, qu'à côté du maître autel il y a une porte de communication entre la dite chapelle et la sacristie battie contre le pignon d'icelle. Et ensuite ayant sortis dans le cimetière nous avons Remarqué laditte chapelle battie en croisade, les murailles En dehors chiquées la couverture d'ardoises en très bon Estat et ayant procédé au mesurage du circuit de laditte chapelle et sacristie par le dehors des murailles, nous les avons trouvées contenir dix cordes et demie et le fond avec celui du cimetière Entouré des murailles vingt six cordes, et le tout conforme à la figure qui suit. » (4)

(1) J.-M. Vidal, Affaire d'envoûtement au Tribunal d'Inquisition de Tours (1335-1337) dans les *Annales de Bretagne*, 1902-1903, p. 485 ss.

(2) *Bullet. de la Soc. arch. du Finist.*, 1911, p. 273.

(3) Arch. dép.

(4) Arch. dép. *Ordre de Saint Jean*, n° 416.

La chapelle de Coadry tient un rang honorable dans le tableau suivant:

Rôles des Décimes pour Scaër en 1788 (1)

La Fabrice.....	7 l. 12 s. 6 d.
Le Rosaire.....	1 l. 15 s.
Saint-Michel.....	1 l. 15 s.
N.-D. de Plas Scaër.....	1 l. 15 s.
Saint-Paul.....	3 l.
Saint-Guénolé.....	1 l. 15 s.
N.-D. de Penvern.....	1 l. 15 s.
Saint-Jean.....	1 l. 15 s.
Saint-Eutrope.....	1 l. 15 s.
Saint-Sauveur de Coadry.....	16 l. 5 s.
Saint-Adrien.....	1 l. 15 s.
Saint-David.....	1 l. 15 s.

Le 21 février 1804, M. Herviant, Curé de Scaër, dans une pétition qu'il signe avec trois de ses paroissiens, déclare que « les chapelles de Coadri et de Saint-Guénolé sont en bon état et qu'il serait avantageux d'en demander la disposition au gouvernement pour procurer l'instruction des enfants, et la messe les dimanches aux fidèles trop éloignés de l'église paroissiale... »

Autre lettre de M. Herviant en date du 20 mai 1804: « Nous avons notre grand pardon de Coadri dimanche en huit. Notre Maire voit que nous y disons la messe comme d'ancienne coutume et il l'agrée. Cependant je n'ose pas la faire dire tous les dimanches aux désirs des riverains... »

31 mai 1804: « Nous ne nous aviserons pas, écrit le Curé de Scaër, de dire la messe dans les chapelles non désignées pour être conservées, comme Coadri. Nos administrateurs ont conseillé d'y dire la messe les jours de solennités. Comme dimanche se trouve le jour du pardon qui précédemment se célébrait le jeudi, nous comptons y faire l'office... » (2)

(1) Les décimes étaient une contribution volontaire que le clergé s'imposait pour venir en aide à l'Etat.

(2) Archives de l'Evêché de Quimper.

Le 26 mai 1813, il est question de réunir le Conseil de Fabrique « pour réparations urgentes à Coadri ». Le 3 août de la même année, M. Herviant, malade, dans une lettre qu'il écrit à Monseigneur Dombideau, dit son intention de demander un vote de 1.200 fr. pour faire face à ces réparations.

Trente ans plus tard, le 19 décembre 1843, M. Lucas, Curé de Scaër, s'adressant à Mgr Graveran s'exprime ainsi:

« La chapelle de Coadrix, en fort triste état pour une chapelle de dévotion, n'a point un ornement décent. Les deux ornements qui s'y trouvent sont depuis long tems au rebut, et cependant il faut s'en servir.

« Les murs de la sacristie ont été réparés, mais les planches, et même les poutres sont pourries.

« Les murs de la chapelle présentent une grande déviation, et les ouvriers qui ont réparé la sacristie disent que plus d'une fois ils ont craint que le pignon auquel joint la sacristie ne tombât sur eux.

« Dans le toit les ardoises sont mal jointes... ».

M. Bernard, Recteur de Langolen, se rappelle avoir vu enfouir en 1884 dans un coin du cimetière, avec les débris de la vieille croix du placître, des fagots de béquilles provenant du grenier de la sacristie.

PARDONS

Coadry a trois Pardons: le Pardon du dimanche du Saint-Sacrement, le Pardon du 4^e dimanche de septembre et le Pardon du dimanche après la Toussaint.

Pardon du dimanche du Saint-Sacrement (1). — C'est ici le grand Pardon. Brizeux, qui a résidé à Scaër pendant plusieurs années, y assista plus d'une fois. Il l'a chanté d'une façon exquise:

(1) Au témoignage précité de M. Herviant, ce Pardon, avant la Révolution, était célébré le jeudi, fête du Saint-Sacrement.

On célébrait la messe en l'honneur de la Vierge (1).
 Dans un hameau de Scaër; sur chaque autel un cierge
 Placé devant les Saints lentement s'allumait,
 Et l'on sentait l'odeur de l'encens qui fumait;
 Lorsque l'enfant de chœur se taisait au pupitre,
 Suspendue en dehors du châssis d'une vitre,
 Chantait une mésange, et sa joyeuse voix
 Au-dessus de l'autel semblait l'hymne des bois.
 On ouvrit le portail, et l'assemblée entière
 Fit en procession le tour du cimetière.
 Les croix marchaient devant; sur un riche brancard,
 Couverte d'un manteau de soie et de brocard,
 La Vierge de Coat-Ri suivait blanche et sereine,
 Le front couronné d'or comme une jeune reine (2);
 Tous les yeux, tous les cœurs étaient remplis d'amour;
 L'été du haut du ciel dardait son plus beau jour;
 Les landes embaumaient, et les châtaigniers sombres,
 Penchés le long des murs, versaient leurs fraîches ombres
 Sur ces heureux croyants qui chantaient: *O pia!*
Ave, Maris Stella, Dei Mater Alma!

Dans l'*Hermine de Bretagne* (3), Louis Tiercelin décrit ainsi le Pardon auquel il assista le 4 Juin 1873:

« ...Autrefois la procession partait du bourg et par de mauvais chemins, à travers champs, prêtres et fidèles allaient à Coadri selon l'immémoriale coutume. Maintenant tout est changé, et c'est en voiture, par une belle grande route pour-tant, qu'on se rend à la chapelle du Christ...

« Toutes les messes ont été dites à Scaër, à l'exception de la première que les Pardonneurs ont entendue à Coadri et de la grand'messe à laquelle se rend toute cette foule que nous traversons.

« Le jour de ce pardon, la grand'messe était belle;
 Les voix montaient en chœur. Du bas de la chapelle
 Les femmes doucement envoyaient pour répons
 A l'Eleison grec les cantiques bretons (4). »

(1) Ce trait est une licence poétique; la messe était celle du Saint-Sacrement.

(2) Autre trait poétique: la Vierge de Coadry reste toujours dans sa niche.

(3) G. Toscer, *Le Finistère Pittoresque*, septième fascicule, p. 391-392.

(4) Brizeux, *Les Bretons*.

« La messe est plus silencieuse cette année, mais la chapelle ne suffit pas à contenir la foule des assistants. Le cimetière, le joli petit cimetière vert sans tombes est plein de fidèles agenouillés, les hommes du côté droit de l'autel, les femmes du côté gauche. A chaque instant de nouveaux assistants s'approchent; en franchissant l'échalier du cimetière, les femmes se signent, les hommes tirent leur chapeau et d'un pas très grave, vont se joindre à l'un des deux groupes. Les réponses aux chants de l'office se prolongent de l'Eglise aux extrémités du cimetière, jusqu'aux murs bas, tout autour, sur lesquels d'un côté les jeunes garçons et les jeunes filles de l'autre sont adossés ou assis.

« A travers le cimetière, une vieille béquillarde à la voix dolente, pleurnichant le *Hon Tad*, tend sa coquille sans cesse et passe en sautillant.

« ...A côté des gens de Scaër, il en est d'autres venus, pour la fête du Christ, de Quimper, de Pont-l'Abbé, de Château-neuf, de Guiscriff, de Bannalec, de Coray, etc.

« Dans un coin du cimetière, à l'ombre sous un grand arbre un groupe de femmes de Pont-l'Abbé, arrivées pour la messe de l'aurore, sont allongées sur l'herbe et dorment maintenant.

» Ce pardon sans mentir est le roi des Pardons
 Et la Cornouaille envoie ici tous ses cantons.

« C'est Brizeux qui le dit au premier livre de son poème *Les Bretons*, où il chante ce joli pardon de Coadri...

« La messe, commencée à dix heures, se termine au son de midi et la procession se met en marche. Entre deux rangs de jeunes filles, que conduisent les Sœurs, les hautes bannières de saint Jean, de saint Jacques, de saint Paul et du Christ sont portées par de jeunes hommes tout fiers de maintenir droites ces longues hampes que tiraillent les lourdes étoffes brodées sous la poussée du grand vent. D'autres bannières sont portées par des jeunes filles; puis cinq croix se suivent à la file et voici deux tambours qui battent en avant du dais sous lequel un prêtre élève le Saint-Sacrement.

« Tout autour ce sont des lanternes allumées et des banderoles flottantes.

« La foule s'agenouille au passage du dais et se relève pour se joindre au cortège.

« La chapelle de Coadri est située sur le sommet d'une colline, à la base d'un triangle dont les deux côtés se rejoignent en descendant vers la naissance du coteau. C'est là qu'est édifié le reposoir où la bénédiction sera donnée.

« Les deux routes, celle de gauche par laquelle on descend vers le reposoir et celle de droite qui remonte vers l'église, sont jonchées de digitales. Les autres années, on y ajoutait les fleurs d'or des genêts, mais, cette année, les genêts sont déflouris et les routes sont toutes roses. Au retour, la procession est suivie par la foule innombrable accourue à Coadry, dans ce hameau, autour de cette humble chapelle... »

M. le chanoine Cornou assista au Pardon de 1917. Voici comment il le décrit, dans le *Progrès du Finistère* du 7 Juin de la même année:

« Nous arrivons de bonne heure, devancés cependant par de nombreux pèlerins. Quelques-uns font pieusement le tour du Sanctuaire, un cierge à la main, le chapelet aux doigts, sur les traits la sérénité calme du Breton qui remercie d'une grâce reçue...

« Dans l'enceinte les boutiques sont rares: quelques marchands de friandises et le représentant d'une industrie qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. Sur deux grossiers tapis de toile étendus à même le sol, nous discernons une foule de petits cailloux d'un gris noirâtre, qu'un mendiant mal housé surveille d'un œil jaloux. Ce sont les pierres de Coadry...

« La dévotion des Bretons de Coadry va d'emblée au centre même de la religion. C'est le Christ rédempteur de l'humanité qui attire ses prières et ses marques touchantes d'adoration. Le souvenir de la Passion du Sauveur emplit toutes les âmes au cours de cette journée.

« A l'intérieur de la chapelle, en deux endroits, nous trouvons le divin Supplicié descendu de sa croix et couché sur un tombeau. Le pèlerin s'agenouille longuement devant l'image sainte qu'éclairent les flammes des cierges dans la pénombre épaisse d'un enfeu... et puis, se relevant, il baise une à une toutes les plaies de la divine victime. Il appuie de même ses lèvres sur une reproduction de la Sainte Face qu'une main plus pieuse qu'habile a gravée contre la muraille.

« On pourrait croire que cette dévotion au Christ souffrant imprime à la fête un cachet de tristesse et de douloureuse pitié. Il n'en est rien. Car le Christ immolé, le pèlerin de Coadry l'adore aussi dans son Sacrement d'amour. C'est, en effet, en ce dimanche de la Fête-Dieu, la glorification de la Sainte Eucharistie. Immolation encore sans doute, mais immolation sans souffrance, propre à exciter seulement des sentiments de reconnaissance et des hommages attendris.

« Les chants de la liturgie les traduisent avec ampleur, exécutés qu'ils sont superbement par la magnifique chorale des jeunes gens de Scaër auxquels répond un chœur nombreux de jeunes filles exercées au rythme et à l'expression. Ces grand'messes dans le décor simple des chapelles de campagne sont très impressionnantes, mais plus encore à Coadry, la procession du Saint-Sacrement qui, l'office achevé, se déroule en pleine campagne entre des talus couverts d'épaisse verdure.

« Ici on est loin du convenu, des ornements artificiels parfois choquants de mauvais goût, des dorures défraîchies ou criardes. Le Maître s'est lui-même chargé de parer la voie qu'il veut suivre. L'or s'étale aussi des deux côtés, mais il est balancé sur les branches des genêts ou discrètement piqué dans l'herbe sur des tiges tremblantes. Les fleurs sont cependant rares, et la note serait plutôt sombre et sévère si les Scaériennes n'y mettaient à profusion la blancheur éclatante de leurs coiffes et de leurs collerettes plissées...

« Toute l'après-midi, Coadry est conquis par les toilettes qui viennent jusque de Pont-Aven étaler l'élégance de leurs broderies et la richesse de leurs velours. La demi-heure des Vêpres ne constitue qu'une courte trêve imposée à ce triomphe de la parure et de la coquetterie. Mais il s'y produit une grandiose affirmation de foi. C'est quand retentissent les strophes du cantique de Coadry chantées à pleins poumons et qui amènent au refrain cette protestation de fidélité bien bretonne:

*Aotrou Krist benniget,
Ni ho karo bepred. »*

Pardon du 4^e dimanche de Septembre. — Ce pardon est très ancien. Consacré au Christ souffrant que l'on vénère dans la chapelle, il était jadis le grand Pardon de Coadry.

Pardon du dimanche après la Toussaint. — C'est ici le Pardon appelé *Pardon Kal-ar-goanv*. Cette formule bretonne *kal ar goanv* signifie littéralement « calendes de l'hiver » et indique le jour de la Toussaint. C'est l'époque des semailles d'hiver; on dit en ce sens *lakât ar c'halagôn*.

A l'occasion de ce Pardon les fidèles venaient apporter leurs offrandes de blé *d'an Aotrou Christ*. C'est là un usage qui a pour ainsi dire disparu. Jadis aussi, les jeunes mariés donnaient en offrande à la chapelle leur bel

habit de nocés. Encore une chose qui ne se fait guère désormais. Ces dons en nature étaient vendus au profit de la chapelle, dans une foire qui se tenait à Scaër en Septembre ou Octobre.

DEVOTIONS

Il s'organise parfois des processions qui se rendent du bourg de Scaër à Coadry, pour y demander, selon les besoins, la pluie ou le beau temps.

La messe est dite à la chapelle le jour de la fête de saint Etienne, le lundi de la Pentecôte, le premier vendredi de chaque mois, tous les vendredis de Carême: ce qui y attire de nombreux fidèles.

La tradition veut qu'à tour de rôle les paroissiens de Scaër viennent à Coadry un vendredi de Carême.

En arrivant à la chapelle, ils s'agenouillent d'ordinaire au pied du calvaire qui se trouve en dehors du placître, du côté Sud. Ils le contournent ensuite à trois reprises (1). Puis ils entrent à l'église et se mettent en prières devant le maître-autel dont le tabernacle contient une parcelle de la Vraie Croix. De là ils vont prier devant la *Mise au Tombeau*, vulgairement appelée *Jardin Olivet*, et remontent en baisant le voile de Véronique, jusqu'au Christ couché dont ils baisent pieusement les pieds, la main et le visage; ils s'agenouillent alors devant l'autel de la Nativité de Notre-Seigneur.

Après être revenus devant la statue du Christ-Roi qui se trouve à droite du maître-autel, du côté de l'Épître, ils quittent la chapelle, la contournent à l'extérieur (2) et y rentrent pour aller prier devant l'autel de Sainte Anne.

Les pèlerins entendent ensuite la messe et assistent à la bénédiction de la Vraie Croix. Au cours de cette céré-

(1) Avant de quitter le Calvaire, plusieurs fidèles en baisaient le socle, aux quatre extrémités.

(2) Certains pèlerins faisaient jadis cette procession à genoux.

monie on chante le cantique du Père Maunoir, légèrement démarqué:

Euz a vremen betek ar maro
Meulomp Jezuz hag he hano;
Ra vezo meulet e peb amzer
Ar groaz santel euz hor Zalver (1)

Dre ho croaz hag ho passion (2)
Roït d'eomp ho penediction,
Ma c'hellimp epad hor buez
Ho servicha gant karantez.

Tous les vendredis de Carême on chantait du reste, le soir dans les familles, la Passion bretonne de Charles Bris:

Saludi a ran va Jesus
Hac e Bassion truezus:
Ra vezo scrifet em c'halon
Jesus hac e oll Bassion (3).

Les Jeudi et Vendredi-Saints, la paroisse à peu près entière fait le pèlerinage de Coadry. Les fidèles qui y ont passé le jeudi, gardent la maison le vendredi pour permettre aux autres de se rendre ce jour-là à la chapelle. On y « déclare » la Passion le Jeudi-Saint à deux heures, le Vendredi-Saint à huit heures du soir. Le prêtre chargé de cet office parlait, il n'y a pas encore longtemps, pendant deux ou trois heures, et souvent il se servait des tableaux représentant diverses scènes de la Passion de Jésus: flagellation, ecce homo, etc... Après le sermon avait lieu, autour de la chapelle, la procession de la Vraie Croix, puis deux prêtres, sur le placître, donnaient la sainte relique à baiser aux fidèles.

Cette relique de la Vraie Croix est due à l'abbé Floyd, Curé de la paroisse de Scaër vers 1750. Elle fut cachée au cours de la Révolution au château de Quimerc'h, en Bannalec. A l'issue de la tourmente révolutionnaire, tout

(1) Er zakramant euz an aoter (Maunoir).

(2) Va Jesus dre ho passion (Maunoir).

(3) Heuryou, Quimper, Périen, 1768, p. 236.

Scaër se rendit à Quimerc'h pour la reprendre et la rapporter en procession à Coadry.

Pendant que les fidèles baissent avec amour la vénérable relique, on entend retentir les strophes du vieux cantique sur la Passion, composé par M. Rioual, ancien Curé de Scaër, et qui figure dans les *Kanaouennou Santel* de M. Henry: *Gwelit, ma daoulagad...*

Les fidèles de Scaër et de quelques autres paroisses voisines ont l'heureuse habitude de faire offrir le Saint Sacrifice de la Messe à Coadry, à l'intention de leurs chers défunts.

CANTIQUES BRETONS

Kantik ar Bassion

1

Gwelit, ma daoulagad, chetu maro Jezuz!
Maro eo evid-omp, pec'herien gwalleuruz.

DISKAN :

Maro Jezuz 'vid-omp war vek menez Kalvar,
P'ez kalon ne ranno gant keuz ha gant glac'har,
Gant keuz ha gant glac'har?

2

Tosta, pec'her, ha deuz; sell-mad ouz da labour;
Pep pec'hed ec'h euz gret zo ama torfedour.

3

D'ar Juzevien e vé? d'ezho n'en tamal ket,
Te 'c'h euz roet dorn d'ezho, te 'c'h euz ho zikouret.

4

Ec'harz he dreid, deuz 'ta da wêla da déchou,
Ha sonch ez int bet-kaoz demeurez he oll boaniou.

5

Mar d-eo rusiet he gorf gand ar gwad o redek,
Te a dlé he welc'hi gant da zaelou dourek.

6

Evit skuilha daelou, evit touch da galon,
N'ec'h euz nemet gwélet poaniou hé basion.

7

N'euz nemed eur gouli euz ann treid bete 'r penn,
Kuruset eo gant spenn, plantet bete 'n empenn.

8

He gorf zo dispennet, dihompret he izili,
He dreid hag he zaouarn treuzet gant tachou kri.

9

Gant ar c'hranc'h hag ar gwad he zremm zo dislivet,
Ha gant eur c'hoaf gruel he gostez digoret.

10

Pec'her ha pec'herez, te her c'hrucifi c'hoaz,
Ha da galon divad 'zo d'ezhan 'vel eur groaz.

11

Tud tear, tud buanek, tud bepred venjansuz,
C'houi zispenn c'hoas bemdez he gorf sakr da Jezuz.

12

Danserez ourgouilhuz, na rit nemet bragal,
Hag ar' spenn dizamant a blantit enn he dal.

13

Gwall deod, teod millighet, dre da gomzou mezuz,
Bemdez e kriez c'hoas: *krucifiit Jezuz !*

14

Dén gadal reuzeudik, dre da blijaduriou,
E lekez c'hoas korf Jezuz a bésiou.

15

Te ro c'hoas da Jezuz, ô mesvier aheurtet,
Ar vestl hag ar gwin-aigr da derri he zec'hed.

16

Evid ho kervel c'hoas, he benn a zo stouet,
He galon zo digor, he zivrec'h astennet.

17

Distroit, distroit eta, o kristenien, ouz-in,
Hag ho pardon d'e-hoc'h oll joauz a aotréinn.

18

Ia, o va Jezuz, ranna ra hor c'halon,
Gant keuz ha gant glac'har e c'houlennomp pardon.

19

Pardon, va Doue, pardon euz hon oll bec'hejou!
Kentoc'h mervel eghet nevez ho poaniou!

Kantik d'an Aotrou Christ

1

Jezuz, map an Tad eternal,
Map Mari dre 'r Speret-Santel,
Gret den hag evidomp maro,
Ra viot benniget ato.

DISKAN :

Aotrou Krist benniget
Ni ho karo bepred.

2

It Kristenien, it da Goadry
Da c'houlenn pardon, da bedi ;
Deskit abred d'ho pugale
Karet ha servicha Doue.

3

Kals tud zo ha n'o deus ket bet,
An heur d'oc'h anaout, d'ho karet;
Ni zo ganeoc'h eur bopl choazet,
Ha dre ar feiz sclerijennet.

4

Hon tadou koz tud kalonek,
E kenver Doue anaoudek,
O deus savet chapel Koadry,
Aotrou Krist evit ho meuli.

5

N'euz er vro plas santel kossoc'h
Na dre ar c'harter brudetoc'h;
A bep tu ' teu pardonerien,
Ha tud devot ha pec'herien.

6

Eno ' ma feunteun ar grasou
Jezuz-Krist hor Mestr, hon Aotrou;
He bassion hag he vuez
Zo eno peintet a nevez.

7

Kristenien an amzer guechall
A zeui ho c'halon da zridal,
Pa velint feiz ho bugale
O ficha caër ar Chapel-ze.

8

Meur a chapel a zo e Scaër
Caret oll gant tud ar c'harter;
Di ive ' zan gant levenez,
Da bidi ar zent aliez.

9

E Koadry ouspen levenez,
Em eus glac'har d'am goal vuez,
Kroaz Jezuz hag he bassion
A lak da ranna va c'halon.

10

Var eur menez troet d'an avel,
'Vel ar C'halvar var an huel,
Jezuz euz he Galvar nevez
A c'half an oll da vont d'he vez.

11

Eun dra burzuduz e Koadry
A ra estlam meur a hini,
Eo ar mein-kroaz eno hadet
'Vel eul lec'h gant Jezuz choazet.

12

Pep tra ' lavar deomp eo Doue,
Mestr an oll draou, krouer an Ee;
Ar groas dreist oll, ar bassion,
A dle tenerat hor c'halon.

13

Pet guech, renet gant va mamm ger,
Oun bet o velet va Zalver
Er chapel-ma, hag ar zonzh-ze
A zo chomet don em ene.

14

Abaoue ez an di gant joa
D'ar gueneriou da bardona,
Da glevet passion hon Aotrou
Ha da c'hounit induljansou.

INDULGENCES

Voici les indulgences accordées aux pèlerins de Coadry par un Bref du pape Pie VIII, en date du 9 Mars 1830, *ad perpetuam rei memoriam*.

1. *Indulgence plénière*, aux conditions ordinaires (1), gagnée par ceux qui visiteront l'église paroissiale de Scaër et la chapelle de Coadry le jour de la Solennité du Saint-Sacrement, le 4^e dimanche de septembre, le Jeudi-Saint, le 4^e vendredi de Carême, le premier vendredi de chaque mois. Cette double visite peut se faire pour les deux premières fêtes dès le moment où commencent les premières vêpres, pour les autres jours, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher (2).

2. *Indulgence plénière* à ceux qui s'étant préalablement confessés, communient le Jeudi-Saint, et font les deux visites prescrites le Vendredi-Saint.

3. *Indulgence de 200 jours* tous les vendredis de l'année, à condition de visiter l'église paroissiale et la chapelle de Coadry.

(1) Il s'agit de se confesser, de communier et de prier aux intentions du Souverain Pontife. La confession exigée peut se faire dans les huit jours qui précèdent celui pour lequel l'indulgence est accordée; la communion peut être faite la veille de ce même jour; et l'une et l'autre pendant toute l'octave suivante.

(2) D'après le Droit actuel, cette visite peut être faite depuis le jour précédent à midi jusqu'au milieu de la nuit qui termine le jour désigné. Il faut en dire autant de la visite prescrite le Vendredi-Saint.

LES PIERRES DE COADRY

Ces pierres appartiennent à la classe des pierres siliceuses. C'est un silicate d'alumine et de fer dont la composition est (1):

Silice	33 %
Alumine	48 %
Sesquioxyde de fer.....	17 %
Magnésie	2 %

Ce silicate cristallise suivant le système rhombique et partage avec certains corps la propriété d'associer des cristaux en *mâcle*.

Ce qui caractérise une mâcle c'est que la surface par laquelle sont séparés les deux individus cristallisés, d'orientation différente, n'est plus une surface plane. Les arêtes saillantes des deux cristaux enchevêtrés se coupent ici tantôt à angle droit, tantôt à soixante degrés. Dans le premier cas nous avons la croix grecque, dans le second cas c'est la croix de Saint-André.

Les mâcles s'appellent encore staurolithes (pierres en croix), staurotides, ou harmotones (sections jointes).

Ces cristaux abondent dans certains schistes, cristallins ou argileux. Les Alpes offrent des spécimens de staurotides de grandes dimensions, en forme de croix grecque. Celles de notre pays sont plutôt réduites, on les appelle croisettes de Bretagne.

Les schistes qui renferment des staurotides ne se trouvent à la vérité qu'en un seul endroit du département du Finistère, mais en revanche ils y occupent une étendue assez considérable. Ils forment une bande longue et puissante, dont l'origine se trouve vers Baud, dans le Morbihan, et qui passe dans le Finistère au nord de Scaër à Coray pour se terminer vers Briec.

C'est surtout dans la partie orientale de cette bande qu'abondent les staurotides. Les champs de Coadry et de

(1) Analyse faite en 1888 par Ad. Richard, attaché aux collections de l'Ecole des Mines de Paris.

Coray constituent de véritables gisements de ces cristaux. Au nord, les schistes à staurotides passent par nuances insensibles au schiste ardoise. Vers le sud, au contraire, en s'approchant du granit, on les voit se charger de plus en plus de mica et l'on arrive insensiblement au mica-schiste.

« A Condrix, près de Scaër, dit Cambry (1), on ramasse une grande quantité de ces pierres, nommées pierres de Croix par les naturalistes. Les pauvres les donnent, les vendent aux pèlerins, aux étrangers... »

Aujourd'hui on en exporte en Amérique. A Coadry même la croissette coûte 0 fr. 25.

A la Faculté de Rennes, les mâcles de Coadry sont dites « pierres de Scaër ».

TRADITIONS POPULAIRES

Voici, d'après la légende locale, quelles seraient les origines de la chapelle et des pierres de Coadry.

Un temple païen se dressait à Coadry lorsqu'arrivèrent dans la région le Père Ratian (2) et sainte Candide, patronne de Scaër. Il fut bien vite délaissé, tomba en ruines, et n'eut désormais pour ornement que des ronces et des épines, pour hôtes que les vipères et d'autres bêtes malfaisantes.

Le comte de Trévalot, seigneur du pays, est un jour attaqué par son ennemi, le seigneur de Coatforn, village situé à 6 kilomètres au sud de Coadry. Celui-ci a une réputation de terrible cruauté. Malheur à celui qui pénètre dans son domaine! Il est aussitôt roué de coups, scié, égorgé, et son cadavre est jeté en pâture aux chiens du seigneur. Ce seigneur a eu 12 femmes qu'il a fait périr l'une après l'autre dans un gouffre avoisinant le donjon de son château.

Le seigneur de Coatforn assiège le comte de Trévalot dans son propre manoir. Pour celui-ci, humainement par-

(1) *Voyage dans le Finistère*, p. 401.

(2) De la Villemarqué, *Barzaz Breiz*, La peste d'Elliant, p. 52.

lant, tout est perdu. Que faire? Le vieux comte est chrétien. Si le Christ lui donne la victoire, sur ses terres il fera bâtir une chapelle en son honneur.

L'ennemi est vaincu. Où construire la chapelle? Le comte convoque son conseil. Les avis sont partagés. On finit cependant par tomber d'accord. Un char, attelé de bœufs, sera rempli de pierres. Les bœufs seront chassés de la cour du château et laissés à eux-mêmes. A l'endroit où il leur plaira de s'arrêter, on bâtira la chapelle du Christ.

Or il advint que les bœufs firent station près des ruines du temple païen de Coadry. On alla aussitôt quérir des ouvriers. Ceux-ci arrivent, le lendemain, sur le lieu « choisi par Dieu lui-même » pour l'érection de la chapelle. Mais, ô prodige! les ronces et les épines qui, la veille encore, couvraient les ruines de l'ancien temple, ont complètement disparu, et voici que les pierres qui gisaient en désordre sur le sol se trouvent alignées le long des fondations. De plus, un jardin apparaît, émaillé des fleurs les plus variées, et arrosé par une source abondante dont les eaux miraculeuses guériront les pèlerins malades qui se rendront à Coadry.

La chapelle bientôt surgit, et son clocher, le plus haut des alentours, est construit par un géant sans le secours d'aucun échafaudage. Ce géant aurait encore aujourd'hui sa tombe à Coadry. Deux croix celtiques le surmontent, séparées par une distance de 25 mètres; l'une est placée sur la tête du géant, l'autre sur ses pieds.

Dès lors, de toutes parts, les pèlerins accourent à Coadry, et il faut construire des hôtelleries pour les héberger. Le courtil où s'élève la maison familiale de M. l'abbé F. Bernard, Recteur de Langolen, porte le nom de *liouors an daol royal*; à côté se trouve *liouors ar c'hao*. C'était l'hôtellerie où le comte de Trévalot traitait ses amis et les pèlerins de marque à l'occasion des grands pardons.

Le ^{xii}^e siècle vit changer la face des choses. D'après une vieille gwerz bretonne (1) dont l'auteur se dit cha-

(1) *Bullou an Aotrou Christ, composez e carmou brezonec*, E Montroulez, Imprimeri Lédan.

noine en résidence à Quimper, une cruelle disette se fit sentir dans le pays. Les pèlerins en furent rendus responsables, et comme on n'en voyait pas la fin, des malandrins mirent le feu à la chapelle. La foule cessa dès lors de venir à Coadry. Deux siècles plus tard, des miracles se produisirent à la fontaine sacrée, et comme on avait oublié le nom du Saint que l'on y priait jadis, on demanda à Dieu de vouloir bien éclaircir le mystère. Et alors, dit le vieux chant breton :

Hon Jesus-Christ evit e c'hloar
A zigaças var an douar
Men rouz pe dre hini vouier
E voa Jesus bars a beder.

Parmi ces pierres, les unes portaient des croix, d'autres des clous ou des couronnes :

Ar groas a voa en darn ane,
Darn all an tach en daou goste,
Darn all form ar gurunen spern
En toullas betec an esquern,
Ha toul al lanç en e galon
Mercou oll eus e Bassion.

Dès lors plus de doute : le Christ est le titulaire de la chapelle.

Les pèlerinages reprennent aussitôt et, de tous côtés, on accourt à Coadry, pour y chercher des pierres miraculeuses.

Donet a ra d'y bêleien,
Ha tud-chentil ha bour'hisien,
Ha menac'h, ha cabucinet,
Recoleset ha paysantet.

A deu da guerc'hat anezo
Da gaç gante d'o c'houent'ho;
Bete Rom e casset anê;
Eur miracl bras eo qementse.

Ces pierres de Coadry, au dire de Cambry (1) étaient

(1) *Op. cit.*, p. 401.

considérées comme des talismans préservant des naufrages, des chiens enragés et des maux d'yeux.

Trois strophes de la vieille gwerz énumèrent les effets merveilleux que l'on attribuait à ces pierres :

Ar Men a zant Salver zo mad
Demeus an droug a zaoulagad,
Roz an derzien neus qet güell tra
Egeret eva dour divarnâ.

Ha neuze, d'ar graguez a ve
En poan da c'henel bugale,
Ouz an dour, an tân, curunou,
Prezervi ra nep en dougo,

Ouz ar chass anrajat mad ê,
Ha da laqat d'ar vugale,
Evit miret na vent skoet
Gant bar na drouc avi ebet.

PRETRES ORIGINAIRES DE COADRY

M. Christophe Bernard, né en 1872, ordonné prêtre en 1896, Recteur de Saint-Jean Trolimon depuis 1917.

M. François Bernard, né en 1874, ordonné prêtre en 1899, Recteur de Langolen depuis 1923.

M. l'abbé F. Bernard est le fils de François Bernard, né en 1852, et bedeau de Coadry depuis 53 ans.

A Trévallot, dans le voisinage de Coadry est né, en 1885, M. Pierre Bihan, ordonné prêtre en 1912, et Directeur au Grand Séminaire de Quimper depuis 1922.

LE CHRIST-ROI

Jusqu'ici dans la chapelle de Coadry la dévotion des fidèles allait au Christ-souffrant (1). Et pourquoi ne pas

(1) Les Templiers et les Hospitaliers, note M. Largillière, se faisaient un devoir de prêcher la Passion. Entrés en Bretagne vers 1130, ils se sont développés au XIII^e siècle. Ils sont les fondateurs des *Lok-Christ* et des *Chapelle-Christ*. (*Les Saints et l'organisation chrétienne primitive...*, p. 21 et ssq.)

l'étendre au Christ glorieux (1) dont la statue figure à droite du maître-autel?

Notre Saint Père le Pape Pie XI vient justement, dans une magistrale encyclique, de mettre en honneur le culte du Christ-Roi (11 décembre 1925).

Le Christ, dit le Saint-Père, est le Roi des *intelligences* humaines, parce qu'il est pour elles la source de la vérité, il est le roi des *volontés*, parce que du fait de son impulsion et de ses inspirations il met en elles les plus nobles sentiments, il est le roi des *cœurs*: qui fut jamais, en effet, qui sera jamais aussi aimé que Notre-Seigneur Jésus?

Cette doctrine de la royauté du Christ est abondamment prouvée par des passages de l'un et l'autre Testaments ainsi que par les liturgies de l'Eglise catholique.

La royauté du Christ se fonde sur l'union hypostatique. Il est en effet le Fils de Dieu que sont tenus d'adorer les anges et les hommes et auquel ils doivent obéissance. Le Christ peut encore nous commander à titre de Rédempteur. Il nous a rachetés au prix de son sang et à ce point de vue aussi nous lui appartenons.

Le Christ-Roi possède le triple pouvoir législatif, exécutif et judiciaire. Bien qu'absolu ce pouvoir s'exerce notamment sur les choses spirituelles.

La royauté du Christ s'étend sur l'humanité entière et domine les sociétés autant que les individus.

A la société qui la reconnaît elle apporte l'ordre et la tranquillité, aux nations qui l'acceptent, la concorde et la paix.

Pourquoi, se demande le Pape, faut-il aujourd'hui une fête en l'honneur du Christ-Roi? C'est que vraiment on en a besoin pour combattre le fléau du *laïcisme* qui sépare du Christ les individus aussi bien que les nations et ruine les sociétés.

« Que les fidèles comprennent tous qu'il faut lutter avec courage et toujours, sous les drapeaux du Christ-Roi, que le feu de l'apostolat les embrase, qu'ils travaillent à réconcilier avec leur Seigneur les âmes éloignées de lui ou ignorantes et qu'ils

s'efforcent de sauvegarder ses droits... Plus les réunions internationales et les assemblées nationales accablent d'un indigne silence le nom très doux de notre Rédempteur, plus il faut l'acclamer et faire connaître les droits de la dignité et de la puissance royale du Christ. »

Pie XI établit donc la fête de Notre-Seigneur Jésus-Christ-Roi et en fixe la célébration, dans l'univers entier, au dimanche avant la Toussaint. Ainsi donc, avant de fêter la gloire de tous les Saints on proclamera hautement la gloire de Celui qui triomphe dans la personne de tous les Saints.

Les honneurs rendus au Christ-Roi rappelleront aux hommes que l'Eglise, son Epouse, est Reine, et doit jouir à ce titre d'une pleine liberté, dans la personne de ses chefs et de ses fidèles, de ses religieux et de ses religieuses.

Ils rappelleront aux Etats que les magistrats et les gouvernants sont tenus, comme les citoyens, de rendre au Christ un culte public et de lui obéir, qu'ils doivent conformer leur législation aux principes chrétiens et former la jeunesse d'après les maximes d'une doctrine profondément saine et d'une morale de bon aloi.

Que le Christ règne donc sur tous les individus et tous les peuples! Qu'il règne dans l'intelligence humaine qui acceptera sa doctrine, qu'il règne dans la volonté qui se soumettra à ses préceptes, qu'il règne dans le cœur qui l'aimera par-dessus tout, qu'il règne dans le corps dont les membres doivent servir à la sainteté de l'âme!

(1) Les représentations du Christ glorieux sont assez rares chez nous (Ch. Abgrall, *Architecture bretonne*, p. 231-232).

FETE DU CHRIST-ROI

MESSE

INTROIT

Dignus est Agnus, qui occisus est, accipere virtutem et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem et honorem. Ipsi gloria et imperium in sæcula sæculorum. Ps. Deus, iudicium tuum Regi da: et iustitiam tuam Filio Regis. V. Gloria...

Din eo an oan a zo bet laket d'ar maro, da reseo ar c'halloud, an divinite, ar furnez, an nerz hag an enor. D'Ezan gloar ha galloud a-hed ar c'hantvejou. — Ps. O va Doue roit ho skiant d'ar Roue hag ho furnez da Vab ar Roue. Gloar d'an Tad...

ORAISON

Omnipotens sempiterne Deus, qui in dilecto Filio tuo, universorum Rege, omnia instaurare voluisti: concede propitius; ut cunctæ familiæ gentium, peccati vulnere disgregatæ ejus suavissimo subdantur imperio...

Doue holl-c'halloudek hag eternal, ho peus c'hoantet renevezi pep tra dre ho Mab muia-karet, Roue ar bed holl, accordit d'eomp, ni ho ped, ma soublo d'e c'halloud ken dous an holl boblou skoet gant tol ar pec'hed.

EPI TRE

Lectio Epistolæ beati Pauli ad Colossenses.

Fratres: Gratias agimus Deo Patri, qui dignos nos fecit in partem sortis Sanctorum in lumine, qui eripuit nos de potestate tenebrarum, et transtulit in regnum Filii dilectionis suæ, in quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum. Qui est imago Dei invisibilis, primogenitus omnis creaturæ; quoniam in ipso condita sunt universa in cœlis et in terra, visibilia et invisibilia, sive throni, sive dominationes, sive principatus, sive potestates; omnia per

Pennad lenn tennet eus lizer an abostol Sant Pol da gristenien Kollo.

Va breudeur: Trugarekaat a reomp Doue an Tad da veza hor rentet din da gaout lod en heritaj ar zent er baradoz, da veza hon tennet eus galloud an drouk-spered ha roet eur plas d'eomp e rouantelez e Vab muia-karet; dre c'hwad ar Mab-se omp bet prenet hageo deut d'eomp ar pardon eus hor pec'hedjou. Ar Mab-se a zo ar skeudenn eus an Doue kuzet, ar c'henta ganet eus an holl grouadurien, rak dreizan pep tra a zo bet great eus a netra en nenv ha war an douar, an traou a welomp hag ar re ne welomp ket, an Tronou, an Do-

ipsum, et in ipso creata sunt, et ipse est ante omnes, et omnia in ipso constant. Et ipse est caput corporis Ecclesiæ, qui est principium, primogenitus ex mortuis, ut sit in omnibus ipse primatum tenens; quia in ipso complacuit omnem plenitudinem inhabitare, et per eum reconciliare omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt, in Christo Jesu Domino nostro.

minasionou, ar Principoteou, ar Puissansou, pep tra a zo bet great ennan ha dreizan, hen a zo arok pep tra, ha pep tra a zo ennan. Hen ive a zo penn an Iliz, hen hag a zo ar penn kenta, ar c'henta ganet eus a douez ar varo, evit ma vije evel-se ar c'henta war bep tra. Plijet eo gant Doue e vije parfet e pep feson, plijet eo gantan c'hoaz ober dreizan ar peoc'h gant pep tra, ken an traou a zo war an douar, ken ar re a zo en nenv dre e wad war e groaz.

GRADUEL

Dominabitur a mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos orbis terrarum. V. Et adorabunt eum omnes reges terræ; omnes gentes servient ei.

Alleluia, alleluia. V. Potestas ejus, potestas æterna, quæ non auferetur: et regnum ejus, quod non corrumpetur. Alleluia.

Mestr e vo azaleg ar mor beteg ar mor, azaleg ar ster betek penn pella ar bed. Holl rouaned an douar hen adoro, hag an holl boblou a stouo dirazan.

* Alleluia. Alleluia. — E c'halloud a zo eur c'halloud hag a bado atao ha ne vo tennet biken digantan, e c'halloud ne yelo biken da fall. Alleluia.

EVANGILE

† Sequentia Sancti Evangelii secundum Joannem.

In illo tempore: Dixit Pilatus ad Jesum: Tu es Rex Judæorum? Respondit Jesus: A temetipso hoc dicis, an alii dixerunt tibi de me? Respondit Pilatus: Numquid ego Judæus sum? Gens tua et pontifices tradiderunt te mihi, quid fecisti? Respondit Jesus: Regnum meum non est de hoc mundo. Si ex hoc mundo esset regnum meum, ministri mei utique decertarent, ut non traderer Judæis; nunc autem regnum meum

† Kendalc'h eus Aviel Sant Yann.

En amzer-ze Pilat a c'houlennas ouz Jezuz: « C'houi eo Roue ar Juzevien? » Jezuz a respontas: « Lavaret a rit-hu an dra-ze ac'hanoc'h hoc'h unan pere allo deus hell lavaret diwar va fenn? » — « Daoust ha me a zo Juzeo, a respontas Pilat, ho pobl hag ho peleien vras o deus laket ac'hanoc'h etre va daouarn, petra ho peus great? » — Jezuz a respontas: « Va rouantelez n'eo ket eus ar bed-mân. Ma vije va rouantelez euz ar bed-mân, va zervichenien o dije stourmet evit

non est hinc. Dixit itaque ei Pilatus: Ergo Rex es tu? Respondit Jesus: Tu dicis quia Rex sum ego. Ego in hoc natus sum, et ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati; omnis qui est ex veritate, audit vocem meam.

Credo.

OFFERTOIRE

Postula a me, et dabo tibi Gentes hereditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ.

miret ma vijen bet laket etre daouarn ar Juzevien; mes breman va rouantelez n'eo ket ac'han. » Neuze Pilat a lavaras d'ezan « Bez' ez oc'h eta roue? » — « Hel lavaret ho peus, eme Jezuz, roue oun, me a zo ganet hag a zo deut er bed-mân evit rei testi-ni d'ar wirionez, hag an neb piou bennak a zo a du gand ar wirionez a zelaou va mouez.

Credo.

SECRÈTE

Hostiam tibi, Domine, humanæ reconciliationis offerimus: præsta, quæsumus; ut Quem sacrificiis præsentibus immolamus, Ipse cunctis Gentibus unitatis et pacis dona concedat, Jesus Christus Filius tuus Dominus noster: Qui tecum.

Goulennit ouzin ha me a roio d'eoc'h da heritaj an holl boblou, me a lako ac'hanoc'h da berc'henn war an douar a-bez betek ar penn pella.

PRÉFACE

Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper, et ubique gratias agere: Domine Sancte, Pater omnipotens, æterne Deus: Qui unigenitum Filium tuum Dominum nostrum Jesum Christum, Sacerdotem æternum et universorum Regem, oleo exultationis unxisti: ut seipsum in ara crucis, hostiam immaculatam et pacificam offerens, redemptionis humanæ sacramenta perageret:

Tra din ha just eo, dleet ha talvoudus, e trugarekafemp ac'hanoc'h heb ehan hag e pep lec'h, Doue Santel, Tad holl-c'halloudek, Doue eternel; c'houi hag ho peus consakret gant ar brassa levenez ho Mab unik, Hor Zalver Jezuz-Krist, Beleg da virviken ha Roue war gement tra a zo: evit ma teufe d'ezan, — en eur en em gin-nig e-unan, osti a beoc'h neat a bec'hed, war aoter ar groaz, — peurechui labour-dasprena an dud hag, eur wech laket an

et suo subjectis imperio omnibus creaturis, æternum et universale regnum immensæ tuæ traderet Majestati: regnum veritatis et vitæ; regnum sanctitatis et gratiæ, regnum justitiæ, amoris et pacis. Et ideo cum Angelis et Archangelis, cum Thronis et Dominationibus, cumque omni militia cælestis exercitus, hymnum gloriæ tuæ canimus, sine fine dicentes:

Sanctus.

holl grouaduriendindan e c'halloud, lakaat etre daouarn ho majeste heb muzul rouantelez eternel an holl draou: rouantelez a wirionez hag a vuhez, rouantelez a zantelez hag a c'hras, rouantelez a justis, a garantez hag a beoc'h. — Rak-se, gand an aelez hag an arc'he-lez, an Tronou hag an Domina-sionou, ha gand arme an nenv a-bez ni a gan hymn ho meuleudi en eur lavaret heb ehan:

Sanctus.

COMMUNION

Sedebit Dominus Rex in æternum: Dominus benedicet populo suo in pace.

Azeza a raio an Aotrou, Roue da virviken: Er peoc'h e vennigo an Aotrou e bobl.

POSTCOMMUNION

Immortalitatis alimoniam consecuti, quæsumus Domine: ut, qui sub Christi Regis vexillis militare gloriamur, cum Ipso, in cælesti sede, jugiter regnare possimus. Qui tecum.

Goude beza resevet diganeoc'h ar c'hras da jom hep mervel, e c'houlennomp diganeoc'h, ni hag a stourm gant banniellou ar C'hrist-Roue, gel-lout ren da virviken gantan en e varadoz.

VEPRES

ANTIENNES

1. Pacificus vocabitur, et thronus ejus erit firmissimus in perpetuum.

Psalmi de Dominica, sed loco ultimi dicitur Ps. 116. Laudate Dominum, omnes gentes.

2. Regnum ejus regnum sempiternum est, et omnes reges servient ei et obediunt.

3. Ecce Vir Oriens nomen ejus: sedebit et dominabitur, et loquetur pacem Gentibus.

1. Great e vo anezan, mignon ar peoc'h, hag e dron a jomo da virviken divrall.

Psal mou ar zul, nemed ar pemped a zo Ps. 116. Laudate Dominum.

2. Roue e vo ha roue da virviken, hag an holl rouaned a zervicho anezan hag a zento outan.

3. Setu an den a vez great Oriant anezan: Azeza a raio war e dron ha kommandi a raio, komzou a beoc'h a laro d'ar poblou.

4. Dominus iudex noster,
Dominus legifer noster: Do-
minus Rex noster, ipse sal-
vabit nos.

5. Ecce dedi te in lucem
Gentium, ut sis salus mea
usque ad extremum terræ.

4. An Aotrou a zo hor barner,
an Aotrou a zo hol lezennour,
an Aotrou a zo hor Roue, hen
hor saveteio.

5. Setu em eus great ac'ha-
noc'h sklerijenn ar poblou evit
ma vezoc'h va zilvidigez betek
penn pella ar bed.

CAPITULE

Fratres : Gratias agimus
Deo Patri, qui dignos nos
fecit in partem sortis sanc-
torum in lumine, qui eri-
puit nos de potestate tene-
brarum et transtulit in re-
gnum Filii dilectionis suæ.

Breudeur : Trugarekaat a
reomp Doue an Tad, da veza
hor rentet din da gaout lod en
heritaj ar zent er baradoz, da
veza hon tennet eus galloud an
drouk-spered ha roët eur plas
d'eomp e rouantelez e Vab
muia-karet.

HYMNE

Te sæculorum Principem,
Te, Christe, Regem Gentium,
Te mentium, te cordium

Unum fatemur arbitrum.

**

Scelesta turba clamitat:
Regnare Christum nolumus:

Te nos ovantes omnium

Regem supremum dicimus.

**

O Christe, Princeps Pacifer,

Mentes rebelles subijce:

Tuoque amore devios,

Ovile in unum congrega.

**

Ad hoc cruenta ab arbore

C'houi Prins ar c'hantvejou,
C'houi Krist, Roue ar poblou,
C'houi e kredomp a zo mestr
unik

War ar sperejou hag ar c'ha-
lonou.

**

Eur vandenn tud fallakr a gri:
« Ne fell ket d'eomp e renfe
ar Christ. »

Evidomp-ni avat, ouz ho
meuli,,

A ra ganeoc'h Roue pep tra.

**

O Krist, Prins hag a deu
gant an ar peoc'h,

Lakait ar sperejou dizuj da
blega,

Hag ar re dianket pell diouz
ho karantez,

Grit d'ezo en em voda adarre
en dro d'eoc'h.

**

Evid an dra-ze ouz ar groaz,
leun a c'hoad,

Pendes apertis brachiis,

Diraque fossum cuspidē

Cor igne flagrans exhibes.

**

Ad hoc in aris abderis

Vini dapisque imagine,

Fundens salutem filiis

Transverberato pectore.

**

Te nationum Praesides

Honore tollant publico,
Colant magistri, iudices,

Leges et artes exprimant.

**

Submissa regum fulgeant

Tibi dicata insignia:
Mitique sceptro patriam

Domosque subde civium.

**

Jesu tibi sit gloria,
Qui sceptrā mundi temperas,

Cum Patre, et almo Spiritu

In sempiterna Sæcula.

Amen.

V. Data est mihi omnis po-
testas.

R. In cælo et in terra.

Eo oc'h stag, ho tivrec'h a-
tennet

Hag e tiskouezit, tan beo ho
karantez ouz en devi,

Ho kalon toullet gand al
lans didruez.

**

Evid an dra-ze ec'h en em
guzit war an aoter,

Dindan spesou ar gwin hag
ar bara,

O skuilh eus ho kalon treu-
zet,

Ar zilvidigez d'ho pugale.

**

C'houi eo an hini a dle Pen-
nou ar broiou

Enori a-wel d'an holl,
An dud e karg hag ar Varne-
rien heuilh,

Al lezennou hag an ijinou-
kaër ober dioutan.

**

Ra lugerno bannielou ar
rouaned,

Doujus ha sentus deoc'h;
Grit ma plego d'ho kalloud
dous

Ar vro hag an tiegeziou.

**

Jezuz, gloar d'eoc'h c'houi.
Hag a ren rouanteleziou ar
bed,

Gand an Tad hag ar Spered-
Glan,

A-hed ar c'hantvejou.

Evelse bezet great.

V. Pep galloud a zo bet roet
d'in.

R. En nenv ha war an douar.

Ad Magnif. Ant. Dabit illi Dominus Deus sedem David, patris ejus: et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis, alleluia.

Magnif. — Ant. An Aotrou Doue a roio d'ezan tron David, e dad: hag hen a reno war pobl Jacob da virviken, hag e rouantelez n'en do fin ebet, alleluia.

ORAI SON

Omnipotens sempiterne Deus, qui in dilecto Filio tuo, universorum Rege, omnia instaurare voluisti; concede propitius; ut cunctæ familiæ Gentium, peccati vulnere disgregatæ, ejus suavissino subdantur imperio: Qui tecum.

Doue holl-c'halloudek hag eternal, ho peus c'hoantaet renevezi pep tra dre ho Mab muia karet, Roue ar bed holl, accordit d'eomp, ni ho ped, ma soublo d'e c'halloud ken dous an holl boblou skoet gant tol ar pec'hed.



TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
LA CHAPELLE.....	4
Architecture et mobilier.....	4
Historique	10
PARDONS	13
DÉVOTIONS	18
CANTIQUES BRETONS.....	20
INDULGENCES	24
LES PIERRES DE COADRY.....	25
TRADITIONS POPULAIRES.....	26
PRÊTRES ORIGINAIRES DE COADRY.....	29
LE CHRIST-ROI.....	29
FÊTE DU CHRIST-ROI.....	32
La Messe.....	32
Les Vêpres.....	35